

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvrete
N° 57-6 octobre 2005

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 04; 06 80 63 95 25 Fax : 01 44 62 12 34, C/O SUD PTT, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

DROITS D'ASILE POUR LES FEMMES PERSÉCUTÉES

CherEs amiEs,

La revendication du droit d'asile pour les femmes persécutées en tant que femmes est formulée depuis longtemps droit d'asile pour les femmes menacées ou victimes de persécutions en raison de leur sexe.

Cet argumentaire et ces recommandations serviront de fondement à des entrevues avec les institutions en charge des demandes d'asile, et à des campagnes d'information et de sensibilisation qui s'intégreront à la fois dans les mobilisations en faveur du droit d'asile et celles pour les droits des femmes et contre les violences sexistes.

Nous proposons donc aux associations et collectifs de défense des droits humains et des droits des femmes, de lutte contre les violences faites aux femmes par de nombreuses organisations, et ce droit est déjà reconnu dans certains pays. C'est un combat qu'il faut faire avancer en France et partout en Europe.

Au cours de l'année 2004-2005, un groupe de travail, composé notamment de militantEs d'Amnesty International section française, de la Cimade, de Femmes de la Terre, de la Ligue des Droits de l'Homme, du Rajfire, et de militantes actives à titre individuel, a élaboré un argumentaire et des recommandations en faveur de la reconnaissance du, engagés pour le droit d'asile ou les droits des migrantEs et immigréEs, de signer ce texte, de le diffuser, de l'utiliser et d'intégrer dans leurs actions cette revendication visant à faire reconnaître le statut de réfugié aux femmes persécutées en tant que femmes.

Envoyez votre signature au GRAF (GRoupe Asile Femmes) en écrivant à l'une ou l'autre des associations rédactrices du texte :

Nous vous remercions par avance,

Le 26 septembre 2005,

Le Groupe Asile Femmes GRAF (Amnesty International section française, la Cimade, Femmes de la Terre, la Ligue des Droits de l'Homme et le Rajfire)

L'ACHARNEMENT JUDICIAIRE TUE DES ENFANTS ET LEURS MÈRES

En ce 22 septembre 2005, alors que la Conférence de la Famille est présidée par Dominique de Villepin, Premier Ministre, nous affirmons que les violences commises envers les enfants et leurs mères ne sont toujours pas prises en considération par les instances gouvernementales et ses structures techniques alors qu'il nous est régulièrement conseillé de les dénoncer.

En effet, dans l'indifférence la plus totale, notre sécurité physique et mentale est mise en danger depuis de longues années en raison d'enquêtes sociales et de procédures judiciaires viciées contre lesquelles nous luttons seules avec nos enfants victimes d'agressions sexuelles incestueuses.

Cet acharnement judiciaire prenant le relais de la violence masculine, nous demandons aux instances gouvernementales qui se proclament nous défendre de nos agresseurs de prendre des mesures immédiates en nous apportant un soutien juridique, psychologique, matériel et professionnel pour permettre à nos enfants et à nous-mêmes, leurs mères abusivement condamnées à des peines d'emprisonnement dans le cadre de la Loi de Non-Représentation d'Enfant, de retrouver notre équilibre fortement destabilisé avant que de nouveaux faits graves ne viennent défrayer l'actualité médiatique.

En effet, la classe politique, droite et gauche confondues, n'a toujours pas pris en considération les conséquences des violences intra-familiales qui engendrent une grande souffrance psychologique et physique pour ces enfants et leurs mères et les entraînent dans une extrême précarité.

Le silence est rompu.

Contact Presse : 06 62 14 35 64, icw-collectifdesmeres@wanadoo.fr, www.collectifdesmeres.org

Le SNEG et SOS homophobie dénoncent la décision de Métrobus et soutiennent Rainbow Attitude

En refusant les deux visuels de promotion du prochain salon Rainbow Attitude, présentant les deux baisers de couples gay et lesbien, Métrobus, chargée de la gestion de l'affichage publicitaire de la RATP, fait preuve d'une censure injustifiable.

Qui plus est, en invoquant pour motif que ces deux photographies pourraient choquer l'ensemble des voyageurs, quand d'autres visuels de campagnes sont autrement plus vulgaires, sexistes ou dégradants, Métrobus se retranche derrière un argument fallacieux pour justifier une décision purement discriminatoire.

En conséquence, le SNEG et SOS homophobie dénoncent la décision de Métrobus et soutiennent la décision prise par Rainbow Attitude de faire citer METROBUS devant le Tribunal Correctionnel et de procéder à une saisine de la HALDE. Rainbow Attitude est victime d'un refus de fourniture de service en raison de l'orientation sexuelle. Un tel refus est prohibé par les articles 225-1 et 225-2 du Code Pénal.

Métrobus ignore le droit et l'ensemble des dispositions législatives visant à lutter contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle. Le SNEG et SOS homophobie assurent de leur plein soutien l'organisation de Rainbow Attitude et attendent de cette citation une décision qui fera jurisprudence pour éviter que soient prises à l'avenir des décisions aussi abusives et contraires à la loi.

Contact presse :

SNEG : 01 44 59 81 01

SOS homophobie : 06 03 20 15 63

SOUTIEN A KRISS (voir numéro 55)

Vous qui avez manifesté votre soutien à Kryss, elle a maintenant besoin qu'on l'aide financièrement pour assurer sa défense dès maintenant.

Tous les dons seront les bienvenus, petits et grands.

Les chèques sont à adresser à libeller à l'ordre de "MFPP soutien Kryss" et à envoyer au MFPP 28 Place de l'Eperon 72000 LE MANS

Nous adressons en retour un "reçu pour dons" comme justificatif fiscal mais restons vigilants-es pour ne pas dévoiler ici notre stratégie...

Merci pour elle... Les petits ruisseaux font les grandes rivières... et transmettez ce mél le plus possible autour de vous à des personnes dont vous êtes sûr car les "taupes" "espions" et autres ennemis sont à l'affût !

Le collectif de soutien à Kryss

LETTRE OUVERTE DE "RUPTURES"

Paris, le 5 octobre 2005.

Lettre ouverte à l'attention de MM. Henri Emmanuelli, député Laurent Fabius, député, ancien 1^{er} ministre, Jean-Luc Mélanchon, sénateur

Bien des années se sont écoulées depuis l'époque où certains hommes politiques de la 3^{ème} République affirmaient avec gravité que le suffrage féminin ne manquerait pas de tuer l'amour et qu'il allait, à coup sur, augmenter la mortalité infantile par abandon des nourrissons lors du vote.

Il est ahurissant de retrouver, en 2005, le même état d'esprit dans les propos que vous avez tenus lors de la déclaration de candidature à la Présidentielle de Ségolène Royal : "*Je vais ajouter une balle de plus à mon fusil*", "*Qui gardera les enfants ?*", "*Ce n'est pas un concours de beauté*". Ils sont d'autant plus inacceptables que, grâce aux luttes féministes, la réalité actuelle est bien différente : les femmes ont des droits et donc le droit de les revendiquer.

Nous dénonçons le caractère sexiste de ces propos qui visent à écarter une femme de la candidature dans son parti ; ceux-ci sont incompatibles avec le respect des lois d'égalité entre les hommes et les femmes que vous avez votées.

Comment des hommes politiques censés représenter l'ensemble des citoyennes et des citoyens peuvent-ils s'obstiner, par des railleries hors d'âge, à tenter de rendre illégitime l'accès des femmes au pouvoir politique ? Ne font-ils pas ainsi preuve d'une étrange et inquiétante surdité envers leurs concitoyennes et concitoyens dont la maturité politique dans ce domaine surpasse aujourd'hui, et de loin, la leur ?

C'est pourquoi nous attendons de vous une prise de conscience sur la gravité de cette affaire et sur la nécessité, du fait des responsabilités politiques qui sont les vôtres, de revenir sur vos déclarations.

AGENDA

* XI^{ème} université d'automne de la LDH : “ Les droits des femmes, un combat pour l'universel ” : 26 et 27 novembre 2005, Ecole Nationale Supérieure de Télécommunications - 46, rue Barrault 75013 Paris

La LDH a choisi cette année, comme sujet de son université d'automne, les droits des femmes : question rencontrée à de multiples reprises dans les débats politiques récents ; question transversale à la plupart des autres, et dont les termes ont évolué ; question nécessaire pour la LDH, qui ne s'était pas mobilisée, au niveau national sur les droits des femmes depuis son congrès d'Arras en 1990.

La perspective retenue est celle du rapport entre les droits des femmes et les droits de l'homme en général, autrement dit à l'universalisme : peut-on faire l'hypothèse que les progrès des droits des femmes font avancer les droits et libertés de tous ? On commencera par un rappel de l'histoire assez récente des droits des femmes avant de s'interroger sur le rapport masculin/féminin, l'égalité et la différence au-delà de l'asymétrie biologique. Les ateliers diversifieront les approches : du travail aux violences, de la parentalité à la diversité culturelle, de la contraception à l'éducation, c'est l'ensemble du champ qui sera questionné pour déboucher sur les voies qui mènent à un nouveau contrat social.

On examinera ensuite la survivance du patriarcat (ordre moral et religion, traditions et mondialisation), puis les outils à utiliser pour le combattre : partage du temps, contrainte économique, action positive. Au-delà d'une problématique de la concurrence et du rattrapage, comment penser et organiser le progrès à la fois pour les femmes et pour les hommes ? Comment libérer l'énergie révolutionnaire des femmes pour transformer la société ? Les travaux dureront pendant deux jours à raison de trois séances plénières d'une demi-journée, alternant communications et tables rondes, et d'une séance de quatre ateliers. Seront sollicités pour intervenir des chercheurs et chercheuses de toutes disciplines : histoire, philosophie, anthropologie, droit, sociologie, économie, et bien sur, études féministes.

Bulletin d'Inscription XI^{ème} université d'automne de la LDH

“ Les droits des femmes, un combat pour l'universel ”